

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 74 (1948)
Heft: 25

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ABONNEMENTS :Suisse : 1 an, 20 francs
Etranger : 25 francs

Pour sociétaires :

Suisse : 1 an, 17 francs
Etranger : 22 francsPour les abonnements
s'adresser à la librairie**F. ROUGE & Cie**
à LausannePrix du numéro :
1 Fr. 25

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoises et genevoises des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

COMITÉ DE PATRONAGE. — Président : R. NEESER, ingénieur, à Genève; Vice-président : G. EPITAUX, architecte, à Lausanne; secrétaire : J. CALAME, ingénieur, à Genève. Membres : Fribourg : MM. † L. HERTLING, architecte; P. JOYE, professeur; Vaud : MM. F. CHENAUX, ingénieur; † E. ELSKES, ingénieur; E. D'OKOLSKI, architecte; A. PARIS, ingénieur; CH. THÉVENAZ, architecte; Genève : MM. L. ARCHINARD, ingénieur; E. MARTIN, architecte; E. ODIER, architecte; Neuchâtel : MM. J. BÉGUIN, architecte; G. FURTER, ingénieur; R. GUYE, ingénieur; Valais : MM. J. DUBUIS, ingénieur; D. BURGNER, architecte.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur. Case postale Chauderon 475, LAUSANNE

TARIF DES ANNONCES

Le millimètre
larg. 47 mm.) 20 cts.
Réclames : 60 cts. le mm.
(largeur 95 mm.)
Rabais pour annonces
répétées

ANNONCES SUISSES S.A.

5, Rue Centrale
Tél. 2 33 26
LAUSANNE
et Succursales

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE**

A. STUCKY, ingénieur, président; M. BRIDEL; G. EPITAUX, architecte; R. NEESER, ingénieur.

SOMMAIRE : En marge du Troisième Congrès des Grands Barrages, Stockholm, juin 1948 : Les travaux du Congrès, par HENRI GICOT, ing.-conseil, Fribourg; La production de l'énergie électrique en Suède, par M. le Dr A. ZWYGART, ingénieur, Baden; Caractéristiques des usines hydro-électriques suédoises, par EDOUARD GRUNER, ingénieur, Bâle; Quelques réflexions au sujet de la construction des installations hydro-électriques en Suède, par GEROLD SCHNITZER, ingénieur, Küssnacht. — Société suisse des ingénieurs et des architectes: Communiqués du Secrétariat. — Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne: Le rôle des électrons mobiles dans certaines propriétés physiques, chimiques et biologiques. — NÉCROLOGIE: Walter Ruttimann, ingénieur. — BIBLIOGRAPHIE. — COMMUNIQUÉS. — CARNET DES CONCOURS. — SERVICE DE PLACEMENT.

En marge du Troisième Congrès des Grands Barrages

STOCKHOLM, JUIN 1948

Au mois de juin dernier a eu lieu à Stockholm le troisième Congrès des Grands Barrages, qui a connu un succès considérable. Près de trois cent soixante congressistes, venus de vingt-quatre pays, ont suivi les discussions scientifiques et ont participé à un voyage d'études minutieusement organisé et riche d'enseignements.

Il est bon de regarder de temps en temps par-dessus les frontières de son pays et de se rendre compte de ce qui se fait ailleurs. Aussi, quelques participants suisses à ce Congrès ont-ils pensé qu'il serait de quelque intérêt, pour le public technique suisse, de connaître les impressions qu'ils ont rapportées de leur voyage en Suède.

L'article qui suit, fruit de la collaboration de quatre congressistes, traite des différents aspects que revêt, en Suède, la production d'énergie hydro-électrique. Il est précédé d'un aperçu des travaux du Congrès proprement dit.

Précisons encore que chacun des auteurs a exposé ici librement son point de vue personnel, sous sa propre responsabilité.

HENRI GICOT,
président de la Commission Suisse
des Grands Barrages.

Les travaux du Congrès

par Henri GICOT, ing. conseil, Fribourg

Une chose, avant tout, est remarquable. C'est qu'un pays comme la Suède, qui ne possède pas de barrages de très grande hauteur — son plus grand ouvrage est la digue en enrochements de Hårspranget, actuellement en construc-

tion, et qui atteindra une cinquantaine de mètres — ait revendiqué l'organisation du troisième Congrès des grands barrages, après avoir assumé déjà, en 1933, celle du premier Congrès. C'est de constater l'intérêt très vif que portent aux questions des grands barrages les ingénieurs suédois, qui ont fourni une contribution substantielle aux rapports présentés au Congrès, et qui n'hésitent pas à intervenir dans les discussions et à défendre leur point de vue avec une courtoisie, mais tenace autorité.

Ce troisième Congrès avait pour objet l'étude des quatre problèmes suivants : 1. Exposé critique des mesures des sous-pressions et des contraintes en résultant dans un barrage. — 2. Méthodes de recherches et instruments pour mesurer les efforts et les déformations dans les barrages en terre et en béton. — 3. Dispositions les plus récentes pour éviter la formation des renards. — 4. Enseignements résultant de l'utilisation des méthodes d'essai et de l'emploi des ciments spéciaux pour grands barrages.

On sait que dans les Congrès scientifiques, le travail le plus important s'effectue avant les assises, et qu'il réside dans l'élaboration des rapports sur les questions portées à l'ordre du jour, rapports qui sont étudiés au préalable, pour chaque catégorie de problèmes, par un rapporteur général qui assume la tâche, parfois délicate, d'en présenter la synthèse au Congrès et d'en tirer, dans la mesure possible, les conclusions.

Les séances de discussion permettent aux congressistes de faire valoir leur point de vue, de poser des questions, et donnent aux auteurs l'occasion de compléter leurs exposés.

Le temps disponible, assez restreint, limite nécessairement